









Trop malade pour aller à la garderie ?



Vous vous demandez si votre enfant est trop malade pour aller à la garderie ou à l'école maternelle ? Voici quelques éléments à garder à l'esprit.

-  **Rhumes.** En moyenne, un enfant attrape 6 à 8 rhumes par an. S'il est âgé de plus de 4 mois, il n'est pas nécessaire de le garder à la maison avec des reniflements ou de la congestion, tant que sa température est inférieure à 37,7 °C et qu'il ne présente aucun autre signe de maladie.
-  **Vomissements ou diarrhée.** Gardez votre enfant à la maison. Appelez le médecin si ces problèmes persistent ou si votre enfant semble déshydraté. Il pourra retourner à la garderie lorsqu'il pourra boire des liquides sans problème, au moins 24 heures après la dernière fois qu'il a vomi et au moins 12 heures après la dernière fois qu'il a eu la diarrhée.
-  **Maux d'estomac, maux de tête, otite, mal de dents.** Surveillez votre enfant. S'il souffre beaucoup, appelez immédiatement le médecin. S'il n'a pas l'air ou ne se sent pas malade, essayez de l'encourager doucement (en lui rappelant par exemple quelque chose d'amusant qu'il fera ce jour-là). Appelez le médecin s'il se plaint fréquemment de douleurs, si ces dernières persistent ou si vous n'êtes pas certaine qu'il soit malade.
-  **Conjonctivite ou angine streptococcique.** Votre enfant doit rester à la maison pendant 24 heures après avoir commencé à prendre des antibiotiques et jusqu'à qu'il n'ait plus de fièvre. Des yeux rouges injectés de sang et un écoulement jaune ou verdâtre des yeux sont des signes indiquant qu'il doit consulter un médecin. S'il a mal à la gorge ou un mal de gorge et de la fièvre, il doit subir un test de dépistage du streptocoque au cabinet du médecin.
-  **Éruption cutanée ou érythème fessier.** Vous n'avez pas besoin de garder votre enfant à la maison pour un léger érythème fessier ou une petite éruption cutanée. S'il a une éruption cutanée inhabituelle avec de la fièvre ou s'il ne se sent pas bien, consultez un médecin avant de l'envoyer à la garderie ou à l'école. Un enfant atteint d'impétigo (une infection cutanée caractérisée par des cloques qui démangent) doit rester à la maison pendant 24 heures après avoir commencé à prendre des antibiotiques. Protégez les éventuelles cloques ou croutes restantes avec un bandage ou un pansement lorsqu'il retournera à la garderie.
-  **Poux.** Gardez votre enfant à la maison jusqu'au lendemain matin après son premier traitement. Certains établissements peuvent vous demander de le garder chez vous plus longtemps. Remarque : Certains traitements sont plus efficaces que d'autres, alors vérifiez attentivement la tête de votre enfant avant de le renvoyer à la garderie.
-  **Varicelle.** Gardez votre enfant à la maison au moins 6 jours après l'apparition de l'éruption.
-  **Autres suggestions générales :**
 - Renseignez-vous sur la politique de votre garderie ou de votre établissement concernant les enfants malades avant d'inscrire votre enfant. Selon la loi, les services de garde d'enfants de l'Illinois doivent dépister chaque jour les signes manifestes de maladie chez les enfants. Les directives de l'État permettent à ces prestataires de savoir si un enfant doit être renvoyé chez lui. Certains établissements peuvent être plus stricts que les directives imposées par l'État.
 - Planifiez à l'avance. Vous devrez peut-être rester à la maison ou trouver un parent ou un ami de confiance qui restera auprès de l'enfant pendant une courte période.
 - En règle générale, gardez votre enfant à la maison s'il n'est pas en grande forme pour participer aux activités habituelles de la classe ou s'il risque de contaminer les autres. Demandez à votre médecin si vous avez un doute.

English Title: Too Sick to Go to Child Care?



13 Children's Research Center
University of Illinois at Urbana-Champaign
51 Gerty Dr. • Champaign, IL 61820-7469
Telephone: 217-333-1386
Toll-free: 877-275-3227
E-mail: iel@illinois.edu
<https://illinoisearlylearning.org>



Illinois
State Board of
Education